

Réglementation de l'intermédiation - CVCT07A

Code produit : CVCT07A

Niveau : Initiation

Modalité : Classe virtuelle

Durée (en heure) : 2.33

Tarif : 154,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public : Tout collaborateur
débutant

Prérequis :

aucun

Objectif

- connaître la réglementation liée à l'intermédiation en assurance

Programme de la formation

1. Les différents intermédiaires d'assurance
2. La Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA)
3. Les sanctions applicables en cas de non-respect de la réglementation
 - Sanctions civiles
 - Sanctions pénales
 - Sanctions administratives
4. Le contrôle de l'ACPR
 - Missions de l'autorité de contrôle
 - Conditions du contrôle

Moyens d'évaluation

-
- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
 - Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
 - Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation de cas pratiques
- Échanges d'expériences avec les participants

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.